TECHNICIEN TERRITORIAL

CONCOURS EXTERNE

SESSION 2014

Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : SERVICES ET INTERVENTIONS TECHNIQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.

- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, …) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.

- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée

Ce sujet comprend 28 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

- Vous préciserez le numéro de la question et le cas échéant de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas…

Vous êtes responsable du centre technique municipal. Dans le cadre du Plan d'Optimisation des Finances Publiques et des Conditions de Travail (P.O.F.P.E.C.T.) et à l'aide des documents joints, le Directeur des services techniques vous demande d'apporter réponse aux questions suivantes :

Question 1 : (2 points)

Faites des propositions pour optimiser la gestion du parc automobile municipal en proposant des pistes d'amélioration et des alternatives possibles en donnant les avantages et inconvénients.

Question 2 : (2 points)

Décomposez, en les détaillant, les différents postes de dépenses entrant dans le calcul du coût global du nouveau réseau d'éclairage public qui va être installé l'année prochaine.

Question 3 : (2 points)

Proposez un plan d'économie d'énergie sur les équipements significatifs du patrimoine municipal.

Question 4 : (4 points)

Quels sont les textes réglementaires ou « outils » permettant de mettre en œuvre une politique d'hygiène et de sécurité au centre technique municipal ?

Question 5 : (3 points)

Expliquez ce qu'est une GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur) et quel est son intérêt.

Question 6 : (2 points)

Indiquez quelle est la réglementation applicable aux chapiteaux et quelles sont les obligations en matière de contrôle et de vérifications périodiques.

Question 7 : (2 points)

Expliquez les dispositions à mettre en place dans les écoles concernant les espaces d'attente sécurisés.

Question 8 : (3 points)

Présentez les différents types de contrats d'entretien et de maintenance des installations thermiques et climatiques.

Liste des documents joints :

Document 1 : « Renseignements complémentaires » – Ville de Techniville – 8 avril 2014 – 5 pages

Document 2 : « Le service de parc automobile » – Extrait du rapport de la FMVM – mai 2010 – 3 pages

Document 3 : « Coût global des bâtiments » – Ministère de l'égalité des territoires et du logement – 19 novembre 2010 – mise à jour le 2 juillet 2012 – 1 page

Document 4 : « La prévention dans les collectivités territoriales » – Note Hygiène et sécurité / 002 – Centre de gestion de la fonction publique du territoire de Belfort – avril 2007 – 7 pages

Document 5 : « L'évacuation des personnes handicapées » – Site internet: ura.fr – 2013 – 2 pages

Document 6 : « Réglementation applicable aux chapiteaux, tentes et structures » – Hors les murs – mise à jour octobre 2007 – 7 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.